

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2017</b></p>
--

Le 9 mars 2017, le Conseil Municipal de la Commune de CHATENAY, dûment convoqué le 2 mars 2017 en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Le Maire, TORTOSA Pierre.

PRESENTS : Pierre TORTOSA, Christian CHEVALLIER, Philippe CURIEN, Anne-Marie RIGARD CERISON, Hervé EYMOND, Catherine GAUTHIER, Joaquim PEREIRA, Sébastien TARDY.

ABSENTS EXCUSES : Fabien ARDAIN, Fatma MOKRANI, Albert SI LAKKAL (qui donne pouvoir à Pierre TORTOSA)

SECRETAIRE DE SEANCE : Christian CHEVALLIER

\* \* \* \* \*

**Approbation du compte-rendu du 9 février 2017**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R.2121-9, le compte-rendu de la séance précédente du 9 février 2017, transmis à l'ensemble de ses membres, ne soulevant aucune objection est adopté à l'unanimité dans la forme et la rédaction proposées.

**I - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL**

Sous la présidence de Mme Anne-Marie RIGARD CERISON adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2016 qui s'établit ainsi :

**Fonctionnement**

Dépenses	187 781.71 €
Recettes	248 065.89 €
Excédent	60 284.18 €

**Investissement**

Dépenses	173 508.49 €
Recettes	217 772.11 €
Excédent	44 263.62 €

**Résultats cumulés :**

Fonctionnement :	110 738.71 €
Investissement :	4 493.77 €

Restes à réaliser : 0.00 €

Besoin de financement : 0.00 €

Hors de la présence de Monsieur Pierre Tortosa, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte administratif du budget communal 2016.

## II - Subventions 2017

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le détail des subventions prévues au budget 2017 qui sont allouées à :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>SUBVENTIONS ACCORDEES</b>
ADMR	500 €
Don du Sang	150 €
LA RICANDELLE ST ETIENNE DE ST GEOIRS	150 €
SPA RENAGE	200 €

Voté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## III - Vote des taux d'imposition 2017

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des trois taxes directes locales et avec 9 voix pour les membres présents **DECIDE** de retenir les taux suivants pour l'année 2017 :

Taxe d'habitation :	8.73 %
Taxe foncière (bâti) :	13.67 %
Taxe foncière (non bâti) :	45.54 %

## IV - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2016

Après avoir examiné le compte administratif du budget principal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal ;  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

### **Budget principal**

Résultat de fonctionnement de l'exercice :	60 284.18 €
Résultat antérieur reporté :	50 454.53 €
Résultat à affecter :	<b>110 738.71 €</b>
Solde d'exécution d'investissement	4 493.77 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €
Besoin de financement :	0.00 €
Affectation du résultat en réserves R 1068 en investissement	0.00 €
Report en fonctionnement R 002 :	110 738.71 €

Voté à l'unanimité des membres présents ou représentés

## V - Vote du Budget Primitif 2017

Après avoir pris connaissance de l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés, **VOTE le budget suivant :**

BUDGET DE LA COMMUNE	
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>351 304.54 €</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>351 304.54 €</b>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>508 649.04 €</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>508 649.04 €</b>
<b>soit un budget total de 859 953.58 €</b>	

## VI – Questions diverses :

- \* Terrain communal Montée du Mont Joyeux : diverses entreprises sont sollicitées pour obtenir des tarifs approximatifs
- \* Terrain pour bassin d'infiltration : rétrocession intercommunale à la commune
- \* Point sur les travaux Grande Charrière et restauration de l'église : démarrage église le 17/03 et Charrière le 20/03 (circulation non coupée hormis le jour du goudronnage)
- \* Elections : planning à compléter pour tenir les bureaux (désidératas)
- \* 19 mars : Monsieur le Maire sera absent, Sébastien TARDY et Christian CHEVALLIER assureront et il sera demandé à M. Pialleport s'il veut lire le discours
- \* Réunion RD : première réunion 21/03/à 16h30
- \* Rencontre avec les Domaines : estimation approximative entre trente et quarante mille Euros. Dossier en attente.

Fin de la séance à 19h00.  
Prochain conseil municipal le 13/04/2017